

France-Meudon: Insurance services

OJ S 93/2021 14/05/2021

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: GPSO pour Chaville

Postal address: 1456 avenue Roger Salengro

Town: Meudon

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

Postal code: 92190

Country: France

E-mail: Martin.laurent@seineouest.fr

Telephone: +33 1462922942

Internet address(es):

Main address: <http://www.seineouest.fr>

I.1. Name and addresses

Official name: CCAS de Chaville

Postal address: 1456 avenue Roger Salengro

Town: Chaville

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

Postal code: 92370

Country: France

E-mail: Martin.laurent@seineouest.fr

Internet address(es):

Main address: <https://www.ville-chaville.fr/demarches-infos-pratiques/sante-solidarite/action-sociale-324.html>

I.2. Information about joint procurement

The contract involves joint procurement

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://Marches.maximilien.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=791441&orgAcronyme=m6r>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Marché public de prestation de services en assurances
Reference number: 2100005

II.1.2. Main CPV code

66510000 Insurance services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le marché a pour objet les prestations de service d'assurances pour la ville de Chaville et son Centre communal d'action sociale, dans le cadre d'un groupement de commande dont le coordonnateur est la ville de Chaville.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes
Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

Responsabilité générale et risques annexes
Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

66516000 Liability insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

II.2.4. Description of the procurement

Responsabilité générale et risques annexes.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/01/2022 End: 31/07/2027
This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Responsabilité civile: le contrat est régi sur la base des conditions générales, modèle disque jaune du 1.7.1987 ou modèle équivalent. masse salariale 8500 000.

II.2. Description

II.2.1. Title

Dommages aux biens et risques annexes
Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

66515000 Damage or loss insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

II.2.4. Description of the procurement

Dommages aux biens et risques annexes.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/01/2022 End: 31/07/2027

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Dommages aux biens: le contrat est régi sur la base des conditions générales, modèle C1 ou modèle équivalent: 61 790 m2.

II.2. Description

II.2.1. Title

Automobile et risques annexes
Lot No: 3

II.2.2. Additional CPV code(s)

66514110 Motor vehicle insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

II.2.4. Description of the procurement

Automobile et risques annexes.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value**II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Start: 01/01/2022 End: 31/07/2027

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Automobile: respecter les dispositions légales obligatoires en responsabilité civile des véhicules à moteur du code des assurances. 29 véhicules, auto collaborateur = 20.

II.2. Description**II.2.1. Title**

Prévoyance statutaire

Lot No: 4

II.2.2. Additional CPV code(s)

66512100 Accident insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

II.2.4. Description of the procurement

Prévoyance statutaire.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value**II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Start: 01/01/2022 End: 31/07/2027

This contract is subject to renewal: no

II.2.10.

Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Prévoyance statutaire: accorder soit une garantie de décès soit d'accident du travail masse
salariale = 5 150 000.

II.2. Description**II.2.1. Title**

Protection juridique
Lot No: 5

II.2.2. Additional CPV code(s)

66513100 Legal expenses insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

II.2.4. Description of the procurement

Protection juridique.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement
documents

II.2.6. Estimated value**II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Start: 01/01/2022 End: 31/07/2027

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Protection Juridique: accorder une garantie de recours 451 agents et élus.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: à l'appui de leur candidature, les candidats doivent obligatoirement produire les éléments suivants: imprimé DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants) dans sa version mise à jour; documents attestant des pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat; imprimé DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) dans sa version mise à jour. Ou DUME. Cf. RC.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Ces différents documents sont à remplir par tous les membres d'un groupement d'opérateurs économiques, c'est-à-dire par:

- la société d'assurance (apériteur), les coassureurs (s'ils sont connus),
- les filiales ou sociétés sœurs ou mères concernées,
- les assureurs de lignes successives d'assurance,
- et de manière plus générale, toute société (quelle que soit sa forme) intervenant pour ce marché,
- l'intermédiaire,
- et tout autre membre du groupement (co-agent, co-courtier...):

1) un DC1 (ou une lettre de candidature). En cas de groupement d'assureurs et/ou d'intermédiaires, utilisez un DC1 (ou une lettre de candidature) commun à tous les membres constituant le groupement.

NB les candidats peuvent simplement remettre une lettre de candidature et une déclaration sur l'honneur est annexée (une page par membre) selon modèle joint;

2) un DC2 ou équivalent;

3) agréments pour les risques classifiés par branches d'assurance:

a) pour les organismes d'assurance agréés en France par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (l'ACPR: fournir une copie des documents prouvant que l'assureur porteur de risque est titulaire des agréments des branches d'assurance nécessaires pour garantir les risques pour lesquels il répond (ou une attestation de l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution);

b) pour les organismes intervenant en France dans le cadre du passeport européen (libre prestation de service ou libre établissement):

— fournir une copie de l'agrément obtenu auprès de l'ACPR (ou de la banque centrale du pays d'origine traduit en français) dans la branche d'assurance selon la nomenclature française, correspondant aux garanties à couvrir;

— à défaut fournir une attestation signée par l'autorité de contrôle compétente de leur état membre d'origine démontrant que l'agrément qui leur a été accordé leur permet de couvrir les risques pour lesquels ils répondent et validant ainsi les conditions de leur exploitation en LPS en France;

4) le(s) intermédiaire(s) éventuels justifieront:

a) être en conformité avec la réglementation sur l'intermédiation et être inscrit auprès de l'ORIAS, ou une déclaration prévue dans l'attestation sur l'honneur;

b) le mandat de la compagnie d'assurance permettant de connaître l'étendue de ses pouvoirs et notamment celui de signer l'offre ou non pour le compte de la société d'assurance, conformément aux articles R. 2143-13 et R. 2143-14 du code de la commande publique, les soumissionnaires peuvent mettre à la disposition du pouvoir adjudicateur les documents de candidatures sur système électronique ou d'un espace de stockage numérique. Les

soumissionnaires doivent indiquer toutes les informations nécessaires à la consultation de ces supports, leurs accès doivent être gratuits et indiqués par le soumissionnaire;
— les soumissionnaires veilleront à la mise à jour des documents stockés et restent responsables de leurs mises à jour.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Les prestations sont réservées aux sociétés et intermédiaires d'assurance ayant capacité à garantir les risques faisant l'objet de la présente consultation, y compris en «libre prestation de service».

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 18/06/2021 Local time: 17:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 31/12/2021

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 18/06/2021 Local time: 17:05

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:
2027.

VI.3. Additional information

L'analyse des candidatures peut être réalisée à tout moment:

1) le pouvoir adjudicateur analyse les pièces administratives (société d'assurance, intermédiaire et tout membre d'un groupement, coassurance incluse). Si ces documents sont

incomplets, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de demander aux candidats de compléter la candidature reçue. La réponse devra être remise dans un délai maximal fixé dans la demande adressée au candidat (articles R. 2144-2 et R. 2144-6 du CCP);

2) le pouvoir adjudicateur dresse par type de risque la liste des candidatures pour lesquelles les pièces administratives sont complètes. Cette liste mentionnera le nom des sociétés d'assurances en cas de coassurance le cas échéant, suivi immédiatement du nom de l'intermédiaire.

Précision: une société d'assurance peut remettre une offre en qualité d'apérateur, et être par ailleurs présente en qualité de co-assureur dans une autre offre;

3) au vu de cette liste, le pouvoir adjudicateur peut éliminer des candidatures irrecevables (article R. 2144-7 du code de la commande publique), et dresse la liste des candidatures recevables. L'acheteur se réserve la possibilité de faire régulariser des offres irrégulières (en appel d'offres ouvert) ou des offres irrégulières ou inacceptables en procédure adaptée. En application de l'article R. 2152-1 et 2 du CCP, le pouvoir adjudicateur élimine les offres inappropriées, irrégulières ou inacceptables.

Il est procédé à l'examen des pièces relatives à l'offre à l'une des critères suivants:

1) valeur technique définie en fonction des plus ou moins-values (y compris au titre des prestations de service) émises par rapport à la définition du besoin optimal découlant des pièces contractuelles du cahier des charges formulées dans l'offre remise par le candidat dans le cadre des réserves, amendements, observations = critère sur 10, pondéré à 50 %;

2) valeur financière constituée par le taux de prime unitaire (ou à défaut la prime forfaitaire) la pérennité des taux de primes = critère sur 10, pondéré à 45 %:

a) au titre de la pérennité des taux de prime, le prix sera minoré de 2 points de pourcentage (ou 2 centièmes de la note)/an pour tout engagement supérieur à un an;

b) en dernier lieu, les prix remis, corrigés selon les stipulations ci-avant précisées, seront notés de la manière suivante: 10 — prix corrigé de la pérennité le plus faible/prix corrigé de la pérennité du candidat puis pondérés;

3) la libération de la dette de l'assuré et de l'assureur = sur 10, pondérée à 3 % [il sera enlevé 5 points/10 par réponse négative (2 questions sont posées)];

4) le délai de remise des contrats définitifs = sur 10, pondérée à 2 %.

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché:

— les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;

— si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus au 31.12.2020;

— si l'attributaire est établi dans un état autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine.

Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les états où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;

— une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de six mois (articles L. 243-15 et D. 243-15 du code de sécurité sociale). Les marchés sont conclus sur la base de taux de prime.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1.

Review body

Official name: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Postal address: 2-4 boulevard de l'Hautil, BP 30322

Town: Cergy-Pontoise

Postal code: 95027

Country: France

E-mail: Greffes.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Telephone: +33 130173400

Internet address: <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L. 551-1 du code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du code de justice administrative ne peut être mise en œuvre que si l'avis ex-ante volontaire prévu à l'article 104 du décret n° 2016-360 du 25.3.2016 n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L. 551-15 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative). Le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Postal address: 2-4 boulevard de l'Hautil, BP 30322

Town: Cergy-Pontoise

Postal code: 95027

Country: France

E-mail: Greffes.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Telephone: +33 130173400

Internet address: <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

10/05/2021